

**n°01/2019**  
**21 janvier 2019**

**Syndicat national des personnels CCRF FORCE OUVRIÈRE**

46, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

email : fo@dgccrf.finances.gouv.fr

<http://www.ccrf-force-ouvriere.fr>

# **IN** **RMATIONS** CCRF

## **Un scénario catastrophe pour la DGCCRF : CCRF-FO saisit la Directrice Générale**

**De :** FO (DGCCRF)

**Envoyé :** lundi 21 janvier 2019 08:04

**À :** BEAUMEUNIER Virginie (DG) <[Virginie.BEAUMEUNIER@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:Virginie.BEAUMEUNIER@dgccrf.finances.gouv.fr)>

**Cc :** SCHWOB André (Chef de Service SR) <[Andre.SCHWOB@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:Andre.SCHWOB@dgccrf.finances.gouv.fr)>

**Objet :** URGENCE SIGNALEE : dossier DGCCRF

Madame la Directrice Générale,

Deux informations particulièrement graves pour l'avenir de la DGCCRF et de ses agents ont été portées à notre connaissance en fin de semaine dernière :

### → **Sécurité sanitaire de l'alimentation : les arbitrages seraient rendus... et perdus pour la DGCCRF :**

Vendredi dernier 18 janvier, une Directrice de DDCSPP a réuni ses agents en assemblée générale pour leur annoncer qu'elle avait récemment rencontré, avec d'autres DDI, le Ministre de l'Agriculture et que ce dernier avait affirmé que les arbitrages avaient été rendus : l'alimentation sera traitée par un seul Ministère (a priori... l'Agriculture !). En DDI, les agents DGCCRF et DGAL concernés seraient ainsi placés sous une même autorité ministérielle.

Cette Directrice n'a pas hésité à employer le terme de « fusion-absorption », ce qui laisse supposer que l'arbitrage ne correspond en rien à l'agence de coordination telle que plaidée par notre Ministre...

Il semblerait donc que le Ministre Bruno LE MAIRE ait perdu un deuxième arbitrage après celui de la sortie des DDI : celui de la Police unique de l'alimentation.

A ce stade, nous ignorons le périmètre de cet arbitrage (« hygiène » ou ensemble de l'alimentaire).

### → **Suppression de 60 implantations départementales CCRF :**

La veille, lors d'un GRPC du jeudi 17 janvier, aurait été annoncée la suppression de 60 implantations départementales CCRF !

Ces deux annonces « officieuses » démontrent que la réforme de l'Etat se poursuit en toute opacité, tout particulièrement pour notre administration. Elles correspondent au pire scénario catastrophe pour la DGCCRF et nous vous laissons imaginer dans quel climat anxieux elles placent les agents.

Nous vous demandons de bien vouloir éclaircir la situation sans délai et réunir de toute urgence les organisations syndicales représentatives à la DGCCRF dans le cadre du Comité Technique « Personnels et Missions ».

Vous comprendrez que nous ne nous contenterons pas de réponses évasives, lénifiantes ou dilatoires.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos respectueuses salutations.

Françoise LAGOUANERE

Secrétaire générale CCRF-FO

